

Mars
2024

MAZIÈRES FLASH

n°244

Le bulletin d'information mensuel de la commune



16 mars

Portes ouvertes (école)

17 mars

Course Cholet Agglo Tour

18 mars

Café débat (Anim'lavi)

21 mars

Buffet convivial & partage
d'idées (CSI Chloro'Fil)

23 mars

Concours palet laiton (Palet)

27 mars

Après-midi jeux de société (CSI
Chloro'Fil)

07 avril

Tournoi de tac-tick (APEL)

07 avril

Chasse aux oeufs (CFM)

ACCUEIL DU PUBLIC DE LA
MAIRIE

Lundi au vendredi :

13 h 30 - 18 h 00

Samedi : 9 h 30 - 12 h 00

Tél mairie : 02.41.62.35.12

Tél urgence : 06.04.06.51.58

mairie@mazieres-en-mauges.fr

 www.mazieres-en-mauges.fr



Le Conseil Municipal, en bref

Débat d'orientation budgétaire

Avant d'aborder les finances de la commune, le contexte national est rappelé. La France est en déficit depuis 1974, ce qui signifie que les dépenses sont supérieures aux recettes perçues. En raison du déficit budgétaire important de l'État, l'endettement de la France n'a cessé de croître. C'est dans ce contexte que la loi de finances 2024 a été votée, dans la lignée des précédentes, avec la volonté de faire participer les collectivités au redressement des comptes publics. Ainsi, malgré une enveloppe nationale majorée de la dotation globale de fonctionnement, celle-ci n'est pas indexée sur l'inflation. Par ailleurs, l'évolution de l'inflation et la volatilité des coûts de l'énergie incitent à la plus grande prudence.

Aussi, les recettes de fonctionnement sont envisagées à 881 546 € en tenant compte de la revalorisation des bases fiscales de 3,9 %, sans modification des taux d'imposition et d'une diminution du produit des droits de mutation. Les dépenses réelles de fonctionnement sont envisagées à 833 720 € en tenant compte de la revalorisation salariale à savoir l'attribution de 5 points d'indice au 1er janvier pour les agents, l'augmentation des indemnités et l'attribution de la prime inflation, d'une baisse de la subvention à Tematout dont une partie leur est désormais directement versée par la CAF et de la prise en compte de l'inflation pour les charges à caractère général. La capacité d'autofinancement serait donc de 47 826 €, et retomberait à 10 000 € une fois le capital de l'annuité de l'emprunt remboursé. Cela reste faible, c'est pourquoi le maire souhaite une réflexion pour une légère augmentation des taux d'imposition afin d'améliorer l'autofinancement. Toutefois, au regard des résultats antérieurs avec des recettes ponctuelles exceptionnelles et d'une pause dans l'investissement en 2023, le besoin de recourir à l'emprunt n'est pas nécessaire en 2024 pour réaliser les projets. Le montant des investissements s'élèverait à 760 000 €.

Subventions 2024

Les subventions pour l'année 2024 sont attribuées comme suit : SPM 200 €, Football 3 000 €, Cyclo club 250 €, Volley 250 €, paroisse 200 €, comité des fêtes 400 €, palet 190 €, chasse 150 €, groupement de défense des cultures 340 €, ADMR 150 €, la ronde des bambins 160 €, les petits petons 100 €, soit un total de 5 390 €.

Une subvention de 18 592,95 € est attribuée à Tematout. Cette diminution, comparée aux années précédentes, s'explique par le fait que désormais, une partie est directement versée par la CAF à Tematout.

Une subvention exceptionnelle de 500 € est attribuée à l'OGEC pour la réalisation d'une fresque murale sur le mur de l'école côté esplanade de la Gagnerie.

Protection sociale complémentaire - convention de participation pour la couverture du risque prévoyance des agents

A compter du 1er janvier 2025, les employeurs publics territoriaux auront l'obligation de participer financièrement à la couverture du risque Prévoyance de leurs agents, puis à celle des risques frais de Santé à compter du 1er janvier 2026, ainsi que des niveaux minimums de couverture pour chacun des risques. La commune donne mandat au centre de gestion du Maine-et-Loire pour lancer une procédure de mise en concurrence en son nom.

Participation au financement des charges de fonctionnement du Centre Médico-scolaire

La ville de Cholet met à la disposition du Centre Médico-Scolaire (CMS) des locaux et prend en charge ses dépenses de fonctionnement. Les dépenses générées en 2022 pour l'hébergement du CMS et son fonctionnement sont évaluées à 34 433€. Mazières faisant partie du périmètre d'intervention du CMS, les élèves de la commune bénéficient de ce service de santé scolaire. C'est pourquoi la commune participe aux dépenses de fonctionnement qui, calculées au prorata du nombre d'élèves, s'élèvent à 399,55 €.

Travaux de rénovation de l'éclairage public rue de la Crèche

Les travaux de rénovation de l'éclairage public de la rue de la Crèche débuteront le 15 mars 2024.

Prochaine réunion du Conseil Municipal le vendredi 05 avril à 20 h 00

Les actualités communales, associatives et intercommunales

PORTES OUVERTES

Ecole Saint Joseph de Mazières en Mauges




Le samedi 16 mars 2024
de 10h à 12h
dans les locaux de l'école

Visite des locaux, échanges avec les enseignants, possibilité d'inscription

Contact : 02.41.62.35.05 ou 07 65 26 74 96

Les enfants nés en 2021 feront leur première rentrée scolaire en Petite Section. Pour toute demande d'inscription, quel que soit l'âge de votre ou vos enfant(s), n'hésitez pas à me contacter :

Frédéric Lambert, directeur
@ : mazières.stjoseph@ec49.fr
Ecole privée Saint Joseph - 14 rue de la Forêt
49280 MAZIERES EN MAUGES

CONCOURS DE PALETS

SAMEDI 23 MARS 2024
MAZIERES EN MAUGES
SALLE DES SPORTS

LAITON EN DOUBLETTE

16€ Par équipe Inscription : 13h30
Prévoir ses palets Début : 14h30

En 6 parties

1er prix : 120€
2e prix : 80€
3e prix : 60€
4e prix : 40€

Un lot pour tous

Préinscriptions jusqu'au 21 mars : 06 21 94 63 87 - palet_mazières@yahoo.com



Rencontre des habitants

« QUE METTRIEZ-VOUS EN PLACE POUR ENCORE MIEUX VIVRE SUR MAZIERES-EN-MAUGES ? »

Judi 21/03/24
19h00
Salle St Jean
Ouvert à tous

AGITONS NOS IDÉES AUTOUR D'UN BUFFET CONVIVIAL

Mazières en Mauges - CHLORO'FIL - Mazières en Mauges



APRÈS-MIDI JEUX

MERCREDI 27 MARS

Après-midi jeux de société pour tous. Gratuit et ouvert à tous. Arrivées et départs libres entre 14h30 et 17h30 à la

Salle St Jean de Mazières-en-Mauges

14h30-17h30
Les mercredis:

Chasse aux oeufs

Pour la 3ème année consécutive, le Comité des Fêtes du Mazières a décidé de renouveler l'opération « Chasse aux Œufs » à l'occasion des fêtes de Pâques. Cette année, elle se déroulera le **DIMANCHE 7 AVRIL au Parc Demartial de 10h à 12h pour tous les enfants de 3 à 10 ans** (inscrits ou non à l'école St Joseph) ; et comme l'an passé, le CME (Conseil Municipal des Enfants) sera associé à l'organisation de cette manifestation.

Fort des expériences précédentes et de l'intérêt portés par les enfants à cette manifestation, nous pourrions proposer aux enfants une version améliorée de celle de 2023 :

- des épreuves particulières pour les CE et CM, mais différentes et plus compliquées que l'année dernière, qui leur permettrons de partir « à la recherche de l'œuf d'or ».
- et toujours des récompenses pour chacun des participants et 3 récompenses particulières pour les meilleurs résultats aux différentes épreuves.

Et pour les adultes accompagnants les enfants ou simples visiteurs la possibilité de déguster une assiette d'huitres accompagnée de son verre de muscadet (7€) ou de prendre une boisson chaude.

Aussi surveillez bien votre boîte aux lettres (et/ou votre boîte mail) et notez-le dès à présent sur vos agendas. N'hésitez pas à venir encourager vos enfants et à inviter vos voisins, amis, famille afin de passer un moment de convivialité le matin du 7 avril. Bonne cueillette et belle récolte.

Le Comité des Fêtes



TOURNOI DE TAC TIK

Buvette, crêpes et bonbons

DIMANCHE 7 AVRIL

Salle de la Gagnerie

Ouverture des portes à 13h30
Début du jeu à 14h

MAZIERES EN MAUGES

Infos et réservations
06.43.44.20.51
apel@mazières-stjoseph.fr

1 lot par équipe
Inscription avant le 20 mars !

5€ par joueur

PuyduFou, TeraBotnika, Planète Sauvage, Cofé'Co

L'Amicale Pétanque Maziéraise (APM)

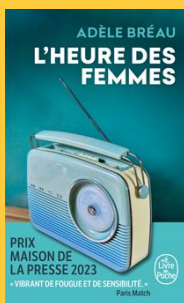
débutera la saison 2024 le :

Mardi 2 Avril à 14h au parc Demartial (selon météo)

Pour les personnes intéressées :

Les inscriptions se feront sur place (prix 10€ par personne pour la saison d'avril à fin octobre).

La sélection du mois



8 mars. A l'occasion de la journée internationale des Droits des Femmes nous souhaitons mettre à l'honneur ce roman d'Adèle Bréau. Parce que Menie Grégoire a aidé à la libération de la parole des femmes mais aussi parce qu'elle est née à Cholet ! Parce que grâce à elle les sujets « honteux » ont pu être évoqués sans tabous. Parce qu'il y a encore du chemin à faire en faveur des Droits des Femmes (Esther, la narratrice du roman, en est elle-même l'illustration). Parce que ce roman est un bel hommage aux femmes de l'ombre et à celles de la lumière. Parce que ce livre entre en résonance avec chacune mais aussi chacun d'entre nous : autant de bonnes raisons de lire L'heure des femmes.

A bientôt dans votre bibliothèque de Mazières !

Les actualités de Chloro'Fil

-Soirée-rencontre conviviale avec buffet à la salle Saint Jean le 21 mars 2024 à 19 h. Cela permettra au centre socioculturel de faire émerger de nouveaux projets au plus proche des préoccupations territoriales et de proposer des activités initiées par et pour les habitants. Nous vous attendons nombreux-ses.

-Après-midi jeux de société pour tous (Gratuit et ouvert à tous arrivées et départs libres) de 14h30 à 17h30 à la Salle St Jean le mercredi 27 Mars.
Contact : 02.41.55.93.41 ou à accueil@csichloro'fil.fr.